

CONSEIL MUNICIPAL DE MUIDES-SUR-LOIRE

Procès-Verbal de la Séance du 3 juillet 2021

Séance ouverte à 09 h 00 salle Baccarat

Public : 0

Présents : M. JUSTINE, Mme GAROT, M. ROGER, M. LANOUX Mme MERLIN, Mme MEYER, Mme JACQUET, Mme BOYER, M. TREMBLAY, M. FOUCQUETEAU, Mme DANIEL.

Absents : M. LEMAIRE

Absents avec procuration : (M. VAUCHER procuration à Mme MEYER), (Mme GAUTHIER procuration à M. TREMBLAY), (Mme MURAT procuration à Mme DANIEL).

Secrétaire de séance : Mme GAROT

Le Maire, Monsieur JUSTINE Christian ouvre la séance et fait lecture de l'ordre du jour du 3 juillet 2021. Il demande s'il y a des questions diverses.

Approbation du procès-verbal du 7 mai 2021

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité.

- **Approuve** le procès-verbal sans observation.

Le maire informe sur la mise en place d'une police municipal qui doit être dédiée à chaque commune. Contact à prendre avec la préfecture.

Délibérations municipales

I – Remplacement du véhicule des service technique – Conclusion d'un contrat de crédit-bail avec option d'achat

Compte tenu de l'âge (20 ans) et l'état de ce véhicule Partner, il est envisagé de procéder à son remplacement. Après consultation d'un concessionnaire automobile, la solution d'un contrat crédit-bail avec possibilité d'option d'achat à l'issue de la période de location s'avère intéressante.

Le coût de ce véhicule intégrant la maintenance, s'élèverait à 244.65 € TTC par mois, soit 2 935.80 € TTC par an et 14 679.00 € TTC pour un contrat d'une durée de 60 mois. Km supplémentaire décote véhicule 0.022 € HT et km supplémentaire maintenance 0.038 € HT.

Le coût de ce véhicule intégrant la maintenance, s'élèverait à 262.95 € TTC par mois, soit 3 155.40 € TTC par an et 12 621.60 € TTC pour un contrat d'une durée de 48 mois. Km supplémentaire décote véhicule 0.025 € HT et km supplémentaire maintenance 0.032 € HT.

Prix du véhicule en achat 19 593.75 € HT soit 23 512.50 € TTC.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, Approuve la conclusion d'un contrat de crédit-bail avec option d'achat pour une durée de 60 mois pour le remplacement du véhicule des service technique dans les conditions indiquées ci-dessus.

II – Redevance pour occupation du domaine public routier et non routier communal RODP due par ORANGE année 2019-2020-2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi de réglementation des télécommunications du 26 juillet 1996 fait obligation à ORANGE, de déclarer les installations d'infrastructures de télécommunication existantes, implantées sur le Domaine Public Routier.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'**unanimité**, fixe pour les années 2019-2020-2021 les tarifs annuels de la redevance pour occupation du domaine public communal due par ORANGE selon les modes de calculs réglementaires à 904.13 €, 908.71 € et 900.72 € soit un total pour les trois années de 2 713.56 €.

III – Personnel communal - Création d'un emploi non permanent d'agent contractuel au grade d'adjoint technique territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant qu'en raison de nécessités de service, il y a lieu de créer un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité **d'adjoint technique territorial** à temps non complet ou complet à raison de 7 à 35 heures hebdomadaire dans le cadre de besoins ponctuels.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à **13 voix pour, 0 contre et 1 abstention**, décide de créer un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au grade d'adjoint technique territorial pour assurer les fonctions d'agent d'entretien polyvalent pour des missions d'entretien des espaces verts, de divers travaux et d'entretien des bâtiments communaux et tous travaux spécifiques à temps complet ou non complet, à raison de 7 à 35 heures hebdomadaire.

Cet agent sera rémunéré sur la base du grade d'Adjoint technique territorial, échelle C1, échelon 1, selon des indices en vigueur.

IV – Lancement de la procédure de création d'un centre de ressources par les communautés de communes Beauce Val de Loire et Grand Chambord sous la forme d'un syndicat mixte fermé

Monsieur le Maire rappelle le lancement de la procédure de création d'un centre de ressources par les communautés de communes de Beauce Val de Loire et Grand Chambord sous la forme d'un syndicat mixte fermé évoqué lors du précédent conseil municipal.

Aussi la procédure de création du syndicat se poursuit par le retour des communes membres des deux communautés de communes sur l'adhésion des communautés de communes au syndicat mixte fermé.

Le conseil municipal de chaque commune membre dispose donc d'un délai de trois mois, à compter de la notification des délibérations et projets de statuts, pour se prononcer.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, **le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, approuve l'adhésion de la Communauté de communes Beauce Val de Loire au syndicat mixte fermé.

II – Demande de subvention à l'Agence Nationale des Sports pour la Création d'un terrain Multisports :

M. JUSTINE Christian, Maire, rappelle le projet de réalisation d'un terrain Multisports.

Vu la délibération D_2021_15 du 12 mars 2021 pour la création d'un terrain multisports et de demande de subvention, il convient de modifier le plan de financement suite au refus d'attribution de la DETR et, suivant la demande de la direction des sports, d'orienter la demande de subvention vers l'Agence Nationale du sport et non à la DDCSPP41.

Le financement de cette opération est prévu au budget primitif 2021 de la commune en section d'investissement. La dépense totale est estimée à 42 963.50 € HT, la recette escomptée par l'Agence Nationale du Sport, au titre de la création d'un équipement sportif de proximité en accès libre, est de 21 481.00 €, et la recette escomptée

par la CCBVL au titre du fonds de concours, est de 10741.00 €. Il resterait donc à la charge de la commune 10 741.00.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite la subvention à l'Agence Nationale des sports au titre de la création d'un équipement sportif de proximité en accès libre, estimée à 21 481.00 €, soit 50% du montant HT des dépenses.

INFORMATIONS DIVERSES

TRAVAUX

Installation de toilette publique place de la libération :

Travaux terminés. Ces toilettes sont entièrement automatiques avec accès PMR.

Réhabilitation de la salle de la Cressonnière – date prochaine commission de travaux :

Présentation du dossier de l'étude réalisée par AVENSIA pour la réhabilitation de la salle de la cressonnière en commission de travaux le mardi 6 juillet 2021. Le Maire informe le conseil municipal de la proposition faite par EDF de reprise de la salle de repli pour un aménagement en salle des fêtes et demande l'accord du conseil municipal pour la poursuivre de la démarche. Les membres du conseil approuvent la démarche et souhaite poursuivre.

SIDELC, EneR Centre Val de Loire – Panneaux photovoltaïques, méthanisation et hydraulique :

Présentation de l'organisme EneR centre Val de loir. Plusieurs syndicats d'électricité se sont rassemblés et ont créés cet organisme qui a pour vocation de réaliser des travaux en termes de transition énergétique. Intéressé par la partie photovoltaïque deux possibilités d'installation s'offrent à la commune, les toits et les ombrières.

Le Maire propose d'installer des ombrières sur le terrain de Bad afin de le protéger. L'installation et le suivi de ce matériel sont entièrement financés par l'organisme qui revend l'électricité pour un durée de 25 ans. Au terme de ces 25 ans l'installation peut revenir à la commune.

L'ensemble du conseil municipal souhaite poursuivre la démarche.

URBANISME

- Zone NH et A (agricole) route de Blois :

Nh agrandissement modéré et A zone agricole. Acquisition de 5 parcelles de terrain non constructibles sur ces zones par un administré qui demande une autorisation pour viabilisation. Le Conseil valide la mise en eau et refuse l'installation électrique. (Frais à la charge du propriétaire).

MANIFESTATIONS

CCBVL – DOMINO Tacly/Autainville :

Manifestation le 11 juillet au DOMINO, le 21 juillet rando nature à Autainville et le 29 juillet balade château de Talcy

Fête du vélo et Forum des associations le 05 septembre 2021 :

Le 1^{er} dimanche de septembre le 5 (organisé par l'office de tourisme Blois/Chambord), repas à Muides. Installation sur le terrain de camping de deux Food truck. Le comité des fêtes proposera une restauration.

Proposition d'organiser le forum des associations le même jour que la fête du vélo. Mise en place d'un village association avec la partie restauration pour dynamiser la commune. (Besoin de bénévoles)

Spectacle Festillésime 2021 :

Présentation du 26 juin 2021 du spectacle « Les Michels » dédié à l'homme du cinéma et du chant prénommé Michel. Belle prestation et peu de public. Le 9 et 23 octobre prochain spectacle.

Projet Polau (Loire)

Bureau d'étude qui propose aux communes Ligériennes, le projet « Regard sur la Loire » afin dynamiser la Loire. Réflexions sur l'aménagement des bords de Loire à Muides et le Maire propose la création d'une commission pour ce projet.

Divers

Point élections départementales et régionales :

Le maire remercie les membres du bureau pour la tenue des bureaux de vote.

Informations diverses des adjoints :

Entretien chemin du halage incombe aux propriétaires

Piste cyclable sur le pont : herbe haute, dangerosité avec les travaux, voir conseil départemental.

Piste châteaux à vélo vers Nouan : fauchage à faire.

Action Sport : cohésion sociale pour le public en difficulté pour une approche du sport organisé par l'UFOLEP.

Convention de mise à disposition de la salle de la Cressonnière les jeudis en période scolaire.....

Inauguration de la boîte à livre : bon retour sur la mise en place

Marché nocturne du comité des fêtes le 23 juillet 2021

Création d'une association de volley bal assis à la rentrée scolaire 2021/2022

Remise des prix à l'école primaire de Muides : calculatrice et un livre.

Arrêt de l'écran à l'épicerie.

Assainissement route d'Orléans travaux en cours

Enfouissement des Vallées travaux en cours

Remplacement des lampes par des led courant en juin rue nationale de la pharmacie à l'école.

Installation d'un terrain de boule semaine 27.

Bonne retombée sur la création du tarif ouvrier au camping.

Planning prochains conseils municipal :

PLANNING DES CONSEILS MUNICIPAUX SEPTEMBRE 2021 A JANVIER 2022			
VENDREDI	03/09/2021	CONSEIL MUNICIPAL	18 H 00
SAMEDI	16/10/2021	CONSEIL MUNICIPAL	09 H 00
VENDREDI	03/12/2021	CONSEIL MUNICIPAL	18 H 00
VENDREDI	14/01/2022 à confirmer	CONSEIL MUNICIPAL	18 H 00

QUESTIONS DIVERSES

Alain FOUQUETEAU évoque la réfection des marquages au sol (stops et passages piétons)

Chrsitelle DANIEL Entretien espace d'herbe (flot croisement) aux portes de Chambord à prévoir.

Séance levée à 11 16

Muides-sur-Loire le, 3 juillet 2021

La Secrétaire de Séance,



Le MAIRE,
Christian JUSTINE

